



Concours

Pour la conception de l'identité visuelle officielle

« Tunis, Capitale du Tourisme Arabe 2027 »

تونس عاصمة للسياحة العربية 2027

1. Contexte et justification

La désignation de Tunis comme Capitale du Tourisme Arabe pour l'année 2027 constitue une reconnaissance majeure de son potentiel touristique, culturel et patrimonial, ainsi que de son rôle stratégique dans le rayonnement régional et international de la destination tunisienne.

Cette distinction engage la mise en œuvre d'une campagne institutionnelle d'envergure, couvrant l'ensemble des actions promotionnelles, événements et supports de communication programmés par le Ministère du Tourisme durant l'année 2027.

Elle s'inscrit dans une logique de gouvernance territoriale intégrée et de consolidation de la marque métropolitaine du Grand Tunis, comprenant les gouvernorats de :

- **Tunis**
- **Ariana**
- **Ben Arous**
- **La Manouba**

Ce périmètre traduit une approche territoriale unifiée valorisant :

- Le patrimoine historique et culturel
- Le littoral et la dimension méditerranéenne
- La durabilité environnementale
- La centralité institutionnelle
- La dynamique économique et l'attractivité des investissements

Dans ce contexte, la création d'une identité visuelle officielle, cohérente et pérenne est indispensable afin d'assurer lisibilité, visibilité et cohérence à l'ensemble de la communication liée à cet événement.

2. Problématique

L'absence d'une identité visuelle unifiée pourrait entraîner :

- Une dilution des messages
- Un manque d'harmonisation des supports
- Une perte d'impact auprès des publics cibles

Le défi consiste donc à concevoir une identité visuelle unique capable de :

- Fédérer l'ensemble des actions promotionnelles sous une signature graphique commune
- Traduire visuellement les valeurs culturelles et symboliques de la Tunisie
- S'adapter à tous les supports de communication, nationaux et internationaux

3. Objectifs

Objectif général

Concevoir l'identité visuelle officielle et institutionnelle de la campagne «**Tunis, Capitale du Tourisme Arabe 2027** », afin de renforcer le positionnement régional et international de la destination.

Objectifs spécifiques

1. Créer un logo emblématique reflétant l'identité touristique, culturelle, artisanale et patrimoniale tunisienne.
2. Proposer un slogan fédérateur et déclinable.
3. Élaborer une charte graphique garantissant l'homogénéité visuelle.
4. Valoriser la créativité étudiante dans un projet national stratégique.
5. Identifier les cibles prioritaires (publics arabes, Tunisiens, TRE, partenaires institutionnels, investisseurs, etc.).
6. Renforcer la notoriété du Grand Tunis sur les marchés arabes.

4. Orientations conceptuelles

Les propositions devront s'inspirer des axes suivants :

Patrimoine matériel et histoire

- Médina de Tunis (inscrite au Patrimoine mondial de l'UNESCO en 1979)
- Monuments historiques
- Sites archéologiques
- Héritage urbain et architectural

Richesse culturelle immatérielle

- Savoir-faire artisanal ancestral
- Gastronomie et produits du terroir

- Festivals et expressions artistiques
- Arts contemporains

Identité arabo-musulmane et méditerranéenne

- Ancrage régional
- Ouverture interculturelle
- Dimension maure et méditerranéenne

Modernité et innovation

- Créativité
- Attractivité
- Prospective

Hospitalité et durabilité

- Valeurs humaines
- Inclusion
- Responsabilité environnementale
- Durabilité économique

5. Public concerné

Le concours est ouvert aux étudiants des instituts publics et privés.

- Des Écoles des Beaux-Arts
- Des Écoles et Instituts des Arts et Métiers
- Des filières en design graphique, communication visuelle et disciplines connexes.

6. Livrables attendus

Chaque candidat devra soumettre **une proposition complète**, comprenant :

1. Logo officiel

- Version couleur
- Version noire et blanc
- Version monochrome
- Formats adaptés aux supports digitaux et print, déclinables sur différents types de matériaux.

2. Charte graphique

- Palette chromatique
- Typographies
- Règles d'utilisation du logo
- Éléments graphiques complémentaires

3. Visuel central de campagne

Déclinable sur :

- Supports imprimés
- Supports digitaux (site web, réseaux sociaux, applications)
- Signalétique touristique
- Espaces d'accueil et DMO (Destination Management Organization)
- Moyens de transport (Métro, Bus, Train, Avion)
- Supports événementiels
- Objets promotionnels (mascotte, goodies, sac en jute, etc.)

4. Traitement linguistique obligatoire

- Version arabe (prioritaire)
تونس عاصمة للسياحة العربية
- Version anglaise :
Tunis, Arab Tourism Capital
- Version française :
Tunis, Capitale du Tourisme Arabe

L'identité retenue constituera la signature officielle unique de la campagne.

7. Critères d'évaluation

Les propositions seront évaluées selon :

- Pertinence conceptuelle
- Créativité et originalité
- Qualité esthétique et technique
- Cohérence globale
- Adaptabilités multi-supports

8. Composition du jury

Le jury sera composé de représentants :

- Des institutions organisatrices
- Des secteurs du tourisme et de la communication
- Du milieu culturel et artistique
- D'experts en design graphique et communication visuelle

9. Récompenses

La proposition retenue bénéficiera :

- D'une reconnaissance officielle dans le cadre de la campagne
- D'une visibilité médiatique nationale et internationale
- D'une récompense financière répartie comme suit :

Premier prix : **4000 DT**

Deuxième prix : **3000 DT**

Troisième prix : **2000 DT**

10. Dispositions juridiques

10.1. Conditions de participation

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent cahier des charges ainsi que du règlement général du concours.

Les candidats doivent être régulièrement inscrits dans l'un des établissements éligibles au titre de l'année universitaire en cours.

La participation peut être individuelle ou collective (maximum 2 étudiants). En cas de candidature collective, un mandataire devra être désigné.

10.2. Originalité et garantie d'antériorité

Les participants déclarent et garantissent que :

- Les créations proposées sont originales et inédites.
- Elles ne constituent ni reproduction, ni imitation, ni adaptation d'une œuvre existante.
- Elles ne portent atteinte à aucun droit de propriété intellectuelle (droits d'auteur, marques, dessins et modèles, droits voisins, etc.).
- Elles n'ont fait l'objet d'aucune exploitation commerciale antérieure.

Toute violation avérée entraînera l'exclusion immédiate du concours et pourra engager la responsabilité civile du candidat.

10.3. Cession des droits patrimoniaux

Le projet retenu fera l'objet d'une cession exclusive, totale et définitive des droits patrimoniaux au profit du Ministère du Tourisme.

Cette cession comprendra notamment :

- Le droit de reproduction, sur tous supports connus ou à venir (print, digital, audiovisuel, signalétique, objets promotionnels, etc.)
- Le droit de représentation publique

- Le droit d'adaptation, de modification, de déclinaison et d'intégration dans tout dispositif de communication
- Le droit d'exploitation internationale

La cession sera consentie pour le monde entier et pour toute la durée légale de protection des droits d'auteur, conformément à la législation tunisienne en vigueur.

Un contrat de cession distinct précisera les modalités définitives.

10.4. Droits moraux

Conformément à la législation relative à la propriété littéraire et artistique, le droit moral de l'auteur demeure attaché à sa personne.

Toutefois, le lauréat autorise l'organisme organisateur à procéder aux ajustements techniques ou graphiques nécessaires à l'adaptation du logo aux différents supports, dans le respect de l'intégrité conceptuelle de l'œuvre.

10.5. Exploitation des projets non retenus

Les projets non sélectionnés demeurent la propriété de leurs auteurs.

Toutefois, les participants autorisent les organisateurs à :

- Exposer les projets dans le cadre d'événements liés au concours
- Les publier à des fins pédagogiques ou promotionnelles du concours
- Les diffuser sur les supports institutionnels avec mention du nom de l'auteur

Aucune exploitation commerciale ne pourra être faite sans accord écrit préalable des auteurs.

10.6. Responsabilité

Les organisateurs ne pourront être tenus responsables :

- En cas de litige entre participants
- En cas de réclamation liée à une violation de droits d'auteur imputable au candidat
- En cas de force majeure entraînant modification ou annulation du concours

10.7. Protection des données personnelles

Les informations collectées dans le cadre du concours sont destinées exclusivement à l'organisation, à l'évaluation et à la communication autour de celui-ci.

Les données ne seront ni cédées ni utilisées à des fins commerciales extérieures au concours.

11. Modalités de participation

11.1. Enregistrement des candidatures

L'inscription au concours se fait exclusivement en ligne via une plateforme dédiée.

Les candidats devront :

- Remplir le formulaire d'inscription prévu à cet effet
- Télécharger les pièces demandées
- Envoyer leur dossier complet à l'adresse e-mail indiquée dans l'appel à candidature

Toute candidature incomplète ou transmise hors délai ne sera pas prise en considération.

11.2. Calendrier du concours

Le calendrier officiel est fixé comme suit :

9 avril 2026

- Ouverture de l'enregistrement en ligne

19 avril 2026

- Date limite d'envoi des dossiers par e-mail

23 avril 2026

- Publication des résultats de la présélection
- Annonce des cinq (05) meilleurs projets retenus

1 et 2 mai 2026

- Organisation d'un hackathon d'encadrement et de finalisation à Sidi Dhrif
- Atelier intensif destiné aux cinq candidats ou équipes finalistes.
- Accompagnement par des experts en design, communication et tourisme

2 mai 2026

- Présentation finale des projets
- Délibération du jury
- Proclamation du projet lauréat
- Attribution des 1er, 2e et 3e prix

11.3. Organisation du hackathon final

Les cinq projets présélectionnés participeront à un atelier intensif organisé à Sidi Dhrif, en collaboration avec les institutions partenaires, notamment l'Institut Supérieur des Études Touristiques et Hôtelières de Sidi Dhrif.

Cet atelier aura pour objectifs :

- L'amélioration conceptuelle et technique des propositions
- La structuration professionnelle des livrables
- La préparation de la présentation finale devant le jury

La présence des candidats finalistes est obligatoire.

11.4. Présentation finale

Chaque équipe finaliste disposera d'un temps de présentation défini pour exposer :

- Le concept
- La logique visuelle
- La stratégie de déclinaison
- L'argumentaire territorial

La décision du jury sera souveraine et sans appel.

12. Fiche de contact et informations pratiques

Pour toute information relative au concours « Tunis, Capitale du Tourisme Arabe 2027 », les candidats peuvent contacter :

- **Adresse officielle**

Ministère du Tourisme

1 AVENUE MOHAMED V – Tunis 1001

- **Téléphone**

Ministère du Tourisme

Mme Ons Ben Ghorbel

Fixe : 71 354 223

Mobile-WhatsApp : 52 532 578

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Mr. Ameer Tarchoun

Fixe: 71789132

Mobile-WhatsApp: 97 620 827

- **Plateforme d'enregistrement**

Les candidatures doivent être enregistrées exclusivement via la plateforme officielle :

<https://forms.gle/EnS5xUuN5JceAzPk6>

- **Adresse e-mail pour le dépôt des projets**

Les dossiers complets doivent être envoyés à : logotunisarabtourismcapital@gmail.com

Objet du mail obligatoire :

Concours Identité Visuelle – Tunis 2027 – Nom & Prénom / Établissement